

Introduction à l'étude de la société saguenayenne aux XIX^e et XX^e siècles

Gérard Bouchard

Volume 31, numéro 1, juin 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303580ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303580ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bouchard, G. (1977). Introduction à l'étude de la société saguenayenne aux XIX^e et XX^e siècles. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31(1), 3–27.
<https://doi.org/10.7202/303580ar>

INTRODUCTION À L'ÉTUDE DE LA SOCIÉTÉ SAGUENAYENNE AUX XIX^e ET XX^e SIÈCLES

GÉRARD BOUCHARD

Département des Sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi

Cet article est le deuxième d'une série de trois consacrés à la présentation du *Projet d'histoire sociale de la population du Saguenay (1842-1931)*. Dans le premier, nous indiquions rapidement la nature de l'enquête et nous nous attachions surtout à la discussion d'un problème méthodologique¹. Celui-ci, plus ambitieux, vise à décrire le cadre général de ce projet de recherche, c'est-à-dire le corpus des questions, des concepts et des hypothèses, ce qu'on appelle parfois la problématique. En d'autres mots, nous voulons définir et justifier une démarche théorique, fixer des ordres d'interrogations, des directions d'analyse et suggérer des pistes d'enquêtes. On ne trouvera donc pas ici l'exposé d'une théorie préalable voulant rendre compte globalement de l'évolution de la société saguenayenne. C'est cependant l'objectif final vers lequel nous tendons et qui seul autorise les moyens, les lenteurs et les précautions dont cette enquête s'est entourée depuis sa naissance en 1972².

¹ Cf. « L'histoire de la population et l'étude de la mobilité sociale au Saguenay, XIX^e-XX^e siècle », à paraître dans *Recherches sociographiques* à l'été de 1977. Rappelons que ce projet a reçu depuis 1973 l'appui financier du Conseil des Arts du Canada. À l'équipe initiale formée de Yolande Lavoie, Michel Bergeron et Gérard Bouchard, se sont joints récemment MM. Christian Pouyez, historien, Raymond Roy, démographe et Patrick Brard, informaticien, tous à l'emploi de l'Université du Québec à Chicoutimi.

² En cours de route, l'orientation et les étapes de ce cheminement ont été soigneusement décrites et justifiées dans divers écrits de nature méthodologique et à diffusion relativement restreinte (des rapports annuels, une quinzaine de documents de travail, une dizaine d'articles); voir par exemple « L'histoire démographique et le problème des migrations. L'exemple de Laterrière », *Histoire sociale/Social History*, III, no 15: 21-33, (avec Michel Bergeron) « Les registres de l'état civil de Notre-Dame-de-Laterrière, 1855-1911 », *Archives* 75.3, III, no 3: 164-173, « L'arpenteur J.-B. Duberger et les premiers recensements de la population saguenayenne au XIX^e siècle », à paraître dans la revue *Archives* au printemps 1977, (avec André Larose), « La réglementation du contenu des actes de baptême, mariage, sépulture, au Québec, des origines à nos jours », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30, 1: 67-84, etc.

Ceci dit, nous ne partons pas de rien, tant s'en faut. Sur l'histoire du Saguenay à l'époque pré-industrielle, parmi quelques écrits très inégaux, utiles au demeurant³, deux contributions majeures sont à signaler. La première est celle du géographe français Raoul Blanchard qui n'a guère suscité d'héritiers chez nous et dont l'œuvre pionnière demeure encore aujourd'hui un recours indispensable⁴. La deuxième, toute récente, est celle de l'historien Normand Séguin, de l'Université du Québec à Trois-Rivières. En plus de diriger depuis quelques années une importante recherche sur l'histoire de la propriété foncière dans un village du Haut-Saguenay (Laterrière, 1850-1900), ce dernier vient de publier, sur un village du Lac St-Jean cette fois, une thèse de doctorat qui est un ouvrage capital dans l'historiographie du Québec rural⁵. D'entrée de jeu, N. Séguin y propose une théorie générale du peuplement et du développement du Saguenay, en tant que région périphérique, qui ne manque assurément pas de séduction et qui, eu égard à la présente tentative, constitue un précieux point de repère⁶. Ce n'est pas le but de cet article de dire par le menu comment ces contributions ont été assimilées ou repoussées. À leur façon cependant, les pages qui suivent attestent les rapprochements et les distances.

Un mot sur le cadre spatial de notre recherche. La société saguenayenne que nous considérons est celle qui occupe le territoire allant, dans le sens nord-sud, du lac des Commissaires à Notre-Dame de Lorette (positions extrêmes) et, d'ouest en est, de St-Thomas-Didyme à Petit-Saguenay — Sacré-Cœur et Tadoussac appartenant à la Côte. On y distingue nettement trois sous-régions qui sont: a) à l'ouest, le lac St-Jean où l'agriculture est prépondérante, b) au centre, le Haut-Saguenay caractérisé par une zone urbaine reliant

³ Des récits de voyageurs comme Arthur Buies, des ouvrages d'histoire locale (Rossel Vien, Victor Tremblay et d'autres). Et une synthèse pressée, par P.-Y. Pépin, *Le Royaume du Saguenay en 1968* (Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969).

⁴ Voir surtout *L'Est du Canada français* (Montréal, Beauchemin, 1935), 2 tomes.

⁵ *La conquête du sol au XIX^e siècle* (Québec, Éditions du Boréal Express, 1977), 295 pages.

⁶ Pour une large part, notre enquête a procédé en parallèle et souvent de concert avec celle de N. Séguin avec qui nous avons eu depuis cinq ans des échanges fructueux et dont nous partageons les vues, sur plusieurs points. Sur d'autres, l'état embryonnaire de la recherche nous invite à surseoir pour l'instant aux critiques et jugements de fond. Il est dans tous les cas hors de question d'engager ici quelque polémique ou controverse, dont notre historiographie n'a pas un pressant besoin en la conjoncture actuelle.

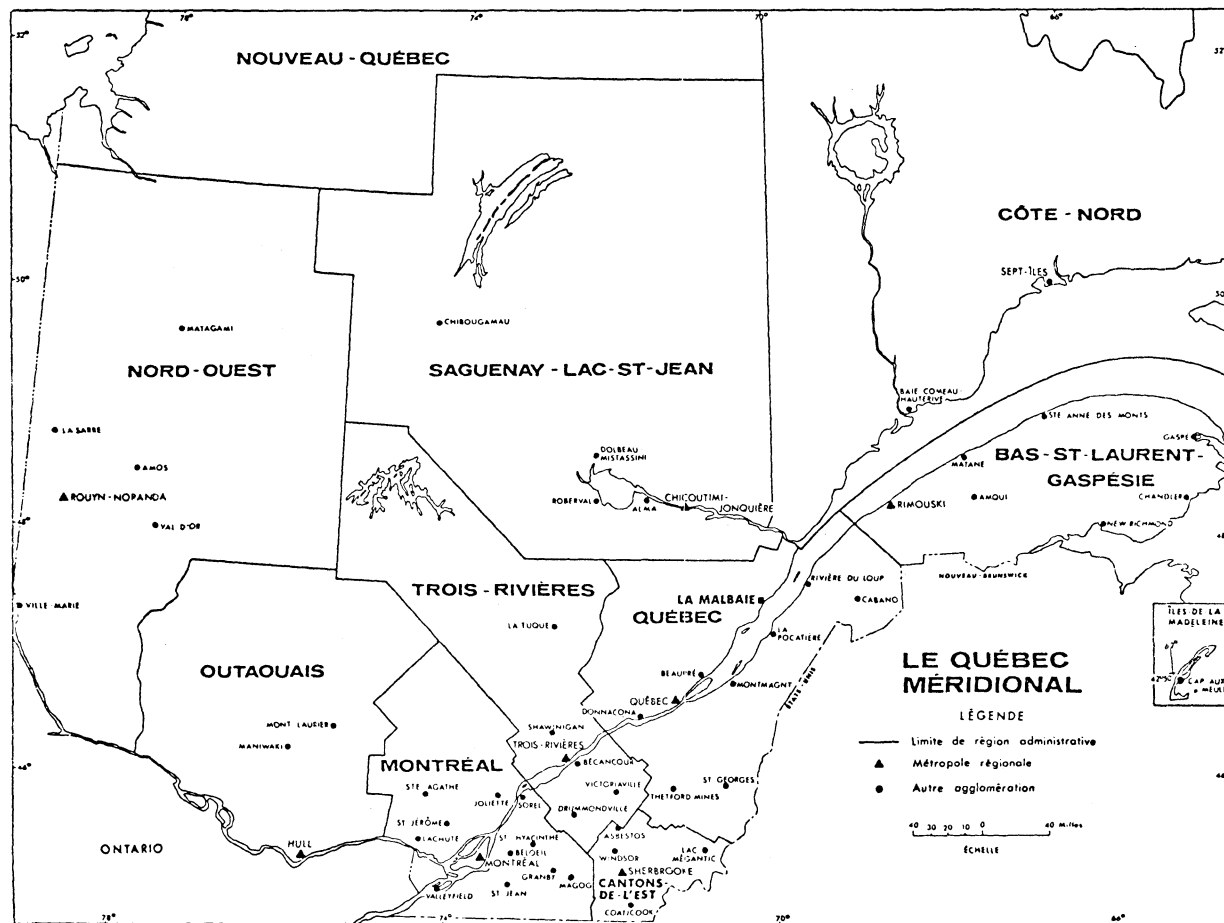
Jonquière à la baie des Hahas! et c) à l'est, le Bas-Saguenay, qui est une sous-région marginale parsemée de villages déclinants, adonnés à une abondance d'activités qui n'est pas signe de richesse. Cette délimitation paraît large, confrontée à des acceptions récentes, produits de découpages administratifs ou électoraux; elle est restrictive par rapport à une représentation plus ancienne héritée de l'époque indienne. Nous la croyons, pour l'essentiel, conforme à une tradition séculaire appuyée sur des réalités géographiques, démographiques et économiques tout à fait convergentes (cf. carte ci-contre).

Le territoire ainsi délimité compte parmi ces régions, dites périphériques, dont l'économie s'est structurée principalement à partir d'activités d'extraction et de transformation primaire de ressources naturelles en vue de l'exportation. Il résulte de là des composantes bien connues comme l'anémie du secteur secondaire, l'absence de centres urbains importants, une faible densité de peuplement, une instabilité de la croissance et de l'emploi, chacun de ces traits renvoyant aux rapports fondamentaux de dépendance à l'endroit des marchés extérieurs (capitaux, cadres, demande de matières premières, etc.). D'où une première démarche qui consiste à reconstituer l'introduction d'un grand capitalisme au Saguenay axé sur l'industrie du bois, de l'hydro-électricité et de l'aluminium, avec le souci d'éclairer les conditions et les effets de cette pénétration; mais avec l'assurance aussi que ces effets sont divers, sinon divergents, selon qu'ils sont observés dans la démographie, dans les conditions de vie ou dans les rapports sociaux.

Il faut prendre garde aussi que cette première appréhension de la société régionale est partielle. Les liens de la dépendance ne ceignent pas toute la structure sociale. Outre les actions commandées de l'extérieur, il est des processus fondamentaux (reliés au développement aussi bien qu'à l'intégration sociale, par exemple) qui sont générés par des dynamismes régionaux et qui parfois interfèrent avec les premières. Leur étude appelle un glissement de perspective. Il faudra donc être attentif à conjuguer soigneusement ces deux démarches, de manière à opérer cette synthèse — lointaine, nous le tenons pour acquis — de la vie d'une société régionale pendant un siècle.

DÉCOUPAGE ET OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Avant d'aborder le cœur du sujet, faisons un survol du projet et de ses fins.



1 — *Le dossier de la population*

C'est par la démographie que cette recherche a débuté. N'y voyons pas quelque parti pris théorique mais seulement un impératif d'ordre méthodologique, comme nous verrons plus loin. Disons tout de suite cependant que dans la perspective d'une enquête globale, il importait en premier lieu de dénombrer les hommes, de les situer dans l'espace et d'observer leur rythme de reproduction.

Ce qui sera fait de deux manières. D'abord par une série de prises de vues externes, en recréant dans ses grandes lignes le mouvement de la population: taux de natalité, nuptialité et mortalité, évolution de la population totale, structure par âge et par sexe, mouvements migratoires. Puis en pénétrant au cœur du régime démographique pour démonter les mécanismes et les paramètres de la croissance; ce sera le fait de la reconstitution des familles, étendue à toutes les paroisses de la région érigées entre 1842 et 1931 (une cinquantaine). Tout cela, comme on imagine, au gré de longs dépouillements à même diverses sources documentaires dont les recensements nominatifs — paroissiaux et fédéraux — et les registres de baptêmes, mariages et sépultures sont de loin les principales.

Nous pensons que l'ampleur des dépouillements impliqués dans cette première étape et les coûts qu'ils entraînent sont aisément justifiables. D'abord, les informations extraites des registres de l'état civil et des listes nominatives débordent largement l'horizon des faits de population «stricto sensu». Les historiens des populations anciennes ont montré de nombreuses façons les partis qu'il y avait à tirer de la démographie au profit de l'histoire sociale toute entière⁷. Mais il y a plus important. Les démographes historiens — Louis Henry en tête — en mettant au point voici plus de vingt ans la méthode de reconstitution des familles, ont créé un outil véritablement révolutionnaire dont les spécialistes de l'histoire sociale commencent à peine à exploiter les immenses potentialités. En fait, il apparaît aujourd'hui qu'entre les mains des démographes, qui l'ont (très légitimement) conçu et utilisé à leurs propres fins, cet instrument a été confiné à un usage limité.

⁷ Dans un article cité plus haut (à paraître dans *Recherches sociographiques* à l'été de 1977), nous avons démontré comment il était possible de mener, à partir des registres de l'état civil, des enquêtes inédites de mobilité sociale dans la longue durée.

2 — Une genèse de la société régionale

On sait que la méthode de la reconstitution des familles sert à créer des dossiers regroupant l'ensemble des actes de baptêmes, mariages et sépultures découlant d'un même couple ; et il est possible à partir de là d'effectuer un très grand nombre de calculs. Or, moyennant un élargissement des perspectives, ce dossier peut être considéré non comme un aboutissement mais comme un point de départ, les renseignements démographiques qu'il contient devenant une sorte de matricule à la fois pour la famille et pour chacun de ses membres : à l'historien d'enrichir ce dossier en y intégrant des données de toutes espèces, relatives aussi bien aux conditions de vie et à l'exercice du pouvoir qu'aux pratiques religieuses, à la propriété foncière, à la génétique, aux maladies, aux comportements criminels, etc.

Nous voyons dans ce procédé, ainsi réformé, le moyen de recréer pleinement les comportements individuels et collectifs au-delà des segmentations qu'imposent souvent les sources exploitées, au-delà aussi des frontières qu'élèvent arbitrairement les disciplines et leurs instrumentations⁸. La reconstitution des familles, ce « microscope des sciences sociales »⁹, est sans doute à l'aube d'une seconde carrière.

Cela étant, les perspectives qui viennent d'être évoquées n'en demeurent pas moins de l'ordre des moyens. Elles repoussent les limites techniques pesant sur la manipulation et l'analyse des données. Elles n'en font voir ni la pertinence ni le sens, ce qui est le privilège de la problématique et des hypothèses qu'elle supporte. Nous y venons.

REPÈRES THÉORIQUES ET DIRECTIONS D'ANALYSE

Les techniques quantitatives (et les ressources financières) décuplent les possibilités de cueillette et de traitement des données. Il est essentiel pour cette raison d'en esquisser le principe organisateur,

⁸ D'autres le pensent aussi, qui se sont déjà engagés dans cette voie ; mentionnons, pour la France par exemple, les recherches de Jacques Dupâquier sur le Vexin français, de Guy Cabourdin sur Nancy et la Lorraine, d'Antoinette Chamoux sur la ville de Reims...

⁹ Le mot est de J. Dupâquier ; cf. « Caractères originaux de l'histoire démographique française au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXIII : 183.

sinon dès le départ, du moins bien avant le terme de leur élaboration. Voici donc l'enchaînement des définitions et des hypothèses qui sous-tendent l'ensemble de cette recherche.

1 — Un régime démographique excédentaire

Il ne fait plus de doute que l'étude de la démographie saguenayenne mettra à jour des vitesses de croissance tout à fait spectaculaires. Tant à l'échelle des villages qu'à celle de la région, nous possédons des aperçus concluants: des rythmes prolongés d'accroissement naturel de 4 à 5% par an et parfois plus, des taux de natalité de l'ordre de 50 à 60‰ se haussant couramment à plus de 80‰ dans les conditions les plus favorables, des intervalles intergénési-ques moyens inférieurs à 24 mois en plein XX^e siècle, etc.¹⁰. Les courants migratoires s'y prêtant, au gré du mouvement colonisateur, de nouvelles paroisses, surtout au Lac St-Jean, atteignaient le plateau des 2000-3000 habitants en moins d'un demi-siècle (voir graphique p. 10). Dans ces conditions, la possibilité d'accès à la propriété foncière — puisqu'aucun système d'amodiation ne semble avoir vraiment pris racine au Saguenay — constitue un facteur primordial à éclairer¹¹, comme aussi les modes d'occupation et d'exploitation du sol.

Le fait d'une surcharge démographique de la société rurale paraît cependant assuré, si faible ait été la densité relative de cette population. De nombreux témoignages empruntés à des sources orales ou secondaires l'attestent déjà, mais la démonstration la plus nette viendra sans doute de l'exploitation, présentement en cours, des recensements nominatifs. Il importe alors d'observer ce qu'il advenait des excédents, de quels aménagements socio-économiques ils étaient l'objet ou la cause¹² et comment ils se partageaient entre divers exutoires tels l'urbanisation, l'émigration ou tout simplement le sous-emploi.

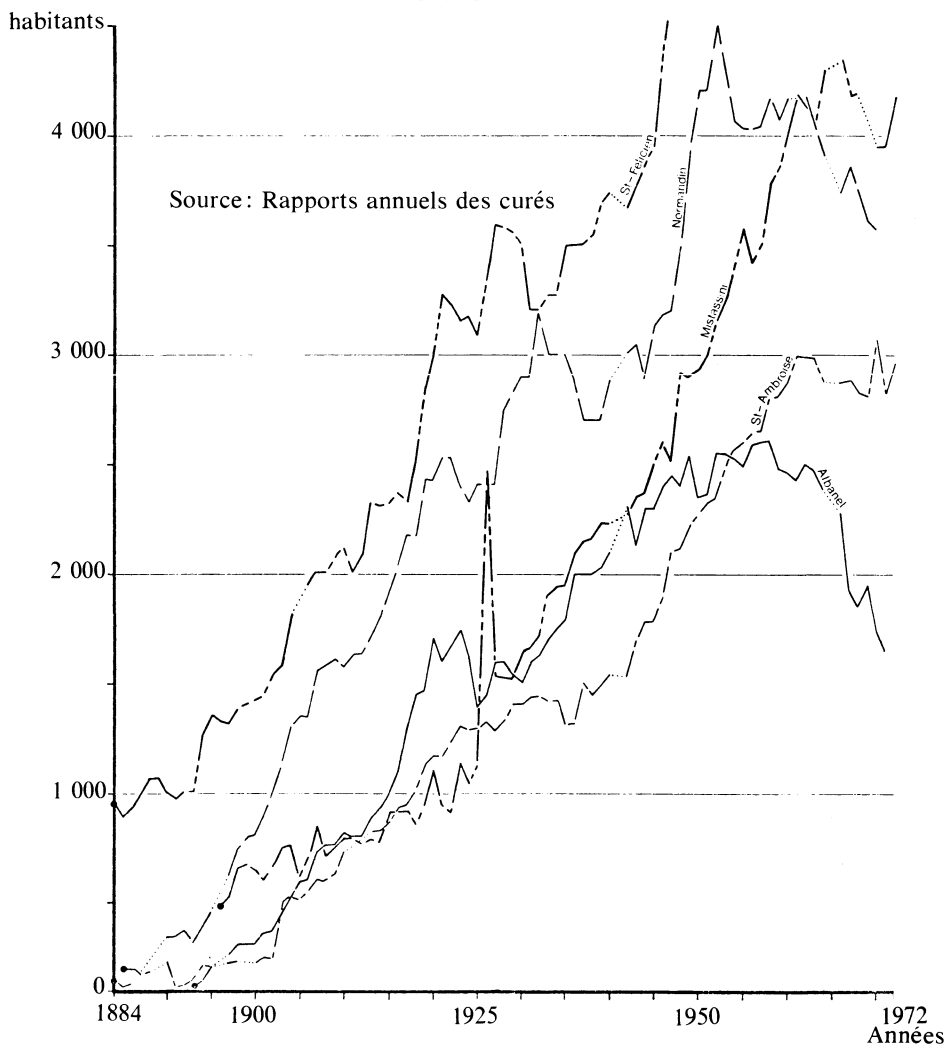
¹⁰ Nous avons illustré ces phénomènes à partir de l'exemple de Laterrière; voir «Family structures and mobility at Laterrière, 1851-1935», à paraître en décembre 1977 dans *The Journal of Family History*.

¹¹ Pour cette raison en particulier, l'étude conduite par le groupe Séguin-Houde sur Laterrière devrait livrer des conclusions extrêmement utiles. Sur cette enquête, voir Pierre Houde, Normand Séguin et al., «La propriété foncière au Saguenay, 1840-1975: Orientation de la recherche», in *Les recherches en études régionales à l'Université du Québec à Chicoutimi* (sous la direction de Jules Dufour et Normand Séguin), numéro spécial de la revue *Protée* (printemps 1975): 67-88.

¹² Pensons à la menace qu'ils faisaient peser sur l'équilibre fragile du rapport hommes-terre ou sur la mécanique délicate des modes successoraux.

GRAPHIQUE I

*Croissance de la population rurale saguenayenne :
cinq paroisses* du Lac St-Jean
1884-1972*



* Paroisses n'ayant pas été démembrées durant la période d'observation.

2 — *Les villes et la croissance industrielle*

Dès la fin du XIX^e siècle, il semble que toutes les conditions démographiques étaient réunies dans les campagnes saguenayennes pour susciter un fort courant d'urbanisation, d'un tout autre calibre sans doute que le frêle tissu urbain qui s'est constitué en prenant d'abord appui sur quelques manufactures de pâtes et papiers¹³. Nous pensons qu'il s'agit là d'un phénomène de blocage tout à fait fondamental.

Au chapitre des causes, il convient certes d'accuser un régime démographique affolé qui pose à la ville un défi difficile à surmonter; même en ses bonnes années (1910-1930), l'urbanisation ne parvient pas à en absorber les surplus. Mais il faut aussi mettre en cause ces villes elles-mêmes, faire le procès des activités (et des acteurs) qui commandent leur développement: soit, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, des chantiers d'abattage axés entièrement sur l'exportation de produits non ouvrés et qui orientent le peuplement vers une économie rurale de type agro-forestier¹⁴; puis, au tournant du siècle, avec les manufactures de pâtes et papiers, des activités de transformation primaire qui stimulent l'urbanisation mais en même temps relancent l'économie agro-forestière; enfin, dans l'entre-deux guerres, l'implantation de l'industrie de l'aluminium, mais au prix de l'érection d'un gigantesque monopole hydro-électrique. Et dans tous les cas: des retombées ou des effets d'entraînement, selon l'expression en usage, tout à fait limités; d'où ce paradoxe d'une industrialisation qui démarre en flèche dans le premier tiers du vingtième siècle mais qui s'enferme aussitôt dans des corridors de croissance orientés vers l'extérieur.

Ces réalités sont devenues familières et nous les évoquons rapidement, conscients cependant qu'elles demandent à être vérifiées et approfondies dans le contexte particulier de l'histoire saguenayenne. Il importe par exemple de recréer soigneusement les étapes, les ressorts et les formes de l'urbanisation¹⁵. De même les facteurs qui

¹³ La croissance rapide de la population rurale, telle qu'illustrée par le graphique I, ne reflète qu'une partie de la réalité; il faut encore tenir compte du fait que dès la fin du XIX^e siècle le Saguenay commence à exporter plus d'hommes qu'il n'en reçoit.

¹⁴ Raoul Blanchard en a livré de longues descriptions dans plusieurs de ses ouvrages; on en retrouve des éléments importants dans la thèse de N. Séguin (*op. cit.*).

¹⁵ Par exemple, l'industrie des pâtes et papiers à ses débuts suscite une vie urbaine d'un type très particulier — on dirait presque saisonnière — à Chicoutimi. Durant l'hiver, période d'étiage, les eaux de la Rivière Chicoutimi ne suffisent pas

ont conditionné les performances des manufactures régionales, à côté de la grande industrie et dans une situation d'éloignement, doivent être analysés de près. Des études de cas feront sans doute voir qu'un peu à l'image de l'agriculture dont il sera question ci-après, l'entreprise proprement saguenayenne était vouée à un plafonnement et à un vieillissement précoces par des contraintes physiques (éloignement des marchés extra-régionaux, faiblesse de la demande locale) autant que par l'empire des grandes compagnies¹⁶; plus que l'entrepreneuriat, les conditions objectives de la croissance auraient fait défaut.

Ainsi bloquée en aval, comment la société rurale paraît-elle aux lenteurs de l'urbanisation et par quels mécanismes retenait-elle sa population?

3 — *Le régime agraire* ¹⁷

Il est permis d'affirmer que les choses n'allaient guère mieux en amont où divers facteurs concouraient à livrer la main-d'œuvre rurale aux rigueurs de l'économie dite agro-forestière. Celle-ci nous est aujourd'hui connue par les analyses qu'en ont faites, encore que selon des perspectives assez différentes, des auteurs comme Arthur Buies, Raoul Blanchard, Gérald Fortin et tout récemment Normand Séguin¹⁸. Ce dernier, davantage que les précédents, s'est efforcé d'en

à faire tourner les meules des moulins; cela contraint la Compagnie de Pulpe à un arrêt provisoire qu'un grand nombre d'ouvriers, souvent accompagnés de leur famille, mettent à profit pour aller s'embaucher dans les chantiers d'abattage jusqu'au printemps. Dans la ville, tout va au ralenti et l'argent se fait très rare: au point que le curé de la cathédrale choisit de reporter désormais à l'été la traditionnelle quête de l'Enfant Jésus...

¹⁶ Ce qui serait tout particulièrement vérifié dans le cas des manufactures dont la croissance est entièrement liée à celle du marché régional (biens de consommation courante, services, construction...).

¹⁷ Il est utile de restaurer cette riche notion, héritée de l'époque prestigieuse de la géographie humaine française (Vidal de La Blache, A. Demangeon, J. Sion, etc.), et par laquelle on désignait l'organisation complexe des recettes techniques, des activités humaines, des rapports sociaux et des contenus culturels impliqués dans l'implantation des collectivités rurales.

¹⁸ Outre les ouvrages cités plus haut, voir surtout A. Buies, *Le Saguenay et la vallée du Lac Saint-Jean, étude historique, géographique, industrielle et agricole* (Québec, 1880); R. Blanchard, *L'Ouest du Canada français, province de Québec* (Montréal, 1953-1954), 2 tomes; G. Fortin, «La professionnalisation du travail en forêt», *Recherches sociographiques*, I, 1 (1960): 33-60, «Changements socio-culturels dans une paroisse agricole», *Recherches sociographiques*, II, 2 (1961): 151-170; N. Séguin, «L'économie agro-forestière: genèse du développement au Saguenay au XIX^e siècle», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 29, 4: 559-566.

brosser un tableau très complet et très systématique qui ne correspond pas en tous points à l'idée que nous nous faisons de la société rurale saguenayenne. Rappelons d'abord le plus fidèlement possible les éléments essentiels de la thèse proposée :

- a) L'expansion de l'activité forestière au début du XIX^e siècle, appuyée sur la demande internationale croissante, commande l'ouverture des régions de colonisation au-delà de la vallée laurentienne.
- b) À la faveur de ce courant, de nombreux villages vont se créer loin des zones anciennes de peuplement et de leurs circuits d'échanges. La colonisation entraîne une régression vers des formes d'auto-subsistance.
- c) Par la force des choses, dans ces régions neuves, l'économie rurale associe dans un cycle saisonnier les activités de culture et les activités d'abattage en forêt. Mais cette union est inégale. Le travail forestier est la source d'un revenu monétaire modeste sans doute mais assuré et relativement facile ; le colon n'y résiste pas.
- d) Cette disposition s'affermissant, l'habitant en vient à attendre non plus de la terre mais de la forêt une augmentation de son revenu et un adoucissement de sa condition matérielle.
- e) À partir de ce moment, l'agriculture glisse sous la dépendance du commerce du bois, lequel lui emprunte sa main-d'œuvre, lui impose ses rythmes et toutes espèces de contraintes ; elle entre alors dans un processus de dégradation progressive et s'installe dans un état de marasme.
- f) Car le bois appauvrit l'agriculture, et non l'enrichit. Du reste, selon une dialectique de l'exploitation et du sous-développement¹⁹, les salaires forestiers auraient tendance à baisser plutôt qu'à monter.
- g) Ainsi prédominantes, les activités d'abattage en constant déplacement entraînent dans leur sillage le peuplement dont elles commandent l'évolution spatiale d'un point à l'autre de la région et auquel elles imposent même des « patterns » d'occupation anti-agraires.

Il est hors de question ici de discuter point par point, avec toutes les références et les précautions requises, l'ensemble de ces

¹⁹ Que l'auteur emprunte à Samir Amin : *Le développement inégal ; essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique* (Paris, Éditions de Minuit, 1973), 365 p.

hypothèses. Notre but, encore une fois, est de faire voir clairement notre position. Or, les données recueillies à ce jour suggèrent une représentation assez différente. S'agissant en premier lieu des rapports entre les activités d'abattage et la marche du peuplement, il importe de considérer l'aire de déplacement impliquée. L'impact du commerce du bois sur les courants migratoires est beaucoup plus sensible à l'échelle macroscopique des migrations interrégionales qu'à l'échelle des déplacements de proche en proche à l'intérieur de la région. Par exemple, il est acquis que l'expansion des activités forestières, au gré de conditions démographiques particulièrement favorables, ont joué un rôle tout à fait déterminant dans la colonisation des régions périphériques au XIX^e siècle; les longues descriptions de Raoul Blanchard n'autorisent guère de doute sur ce point. Mais comme facteur premier de localisation agraire, capable de régler la progression et l'orientation de l'occupation du sol au sein de la région, l'influence des activités d'abattage est beaucoup moins évidente. À notre avis, trois facteurs exercent ici une influence prépondérante; ce sont a) les vitesses d'accroissement des populations villageoises qui font vite déborder les premières terres occupées, b) le prix des terres non défrichées, c) leur accessibilité, qui est fonction des possibilités de communication routière. Enfin des témoignages de contemporains, des journaux du XIX^e siècle et des mémoires de vieillards attestent une absence de relation entre la localisation des chantiers et la résidence des travailleurs forestiers, ceux-ci consentant à de longs déplacements — souvent hors du Saguenay — pour atteindre leur lieu d'opération. Ces considérations conduisent à mettre en doute cette partie de la thèse de N. Séguin qui impute à l'évolution de la coupe forestière la structuration de l'espace rural saguenayen.

Sur un deuxième point qui est celui de la dépendance de l'agriculture à l'endroit de la forêt et du préjudice que celle-ci aurait systématiquement porté à la première, certaines distinctions essentielles s'imposent encore une fois. Dans un premier temps qui correspond à la période des défrichements et de la colonisation primitive, il est évident que l'activité proprement agraire n'assure même pas la subsistance. Dans ce contexte, le système agro-forestier, pour reprendre l'expression de l'auteur, a sans aucun doute exercé une pleine emprise sur l'habitant. La société rurale prend néanmoins racine et très tôt, des signes d'affranchissement apparaissent au gré de l'amélioration des voies de communication, bien sûr, mais aussi grâce au revenu tiré de la forêt elle-même. En faisant exception de

certaines paroisses marginales où la surcharge de l'oekoumène viable a poussé le peuplement et où un authentique système agro-forestier s'est perpétué, nous pensons que l'activité forestière a pu, dans un court terme, favoriser directement le développement de l'agriculture. D'abord, il est douteux que les chantiers aient généralement entravé les travaux de la terre, étant donné la bonne synchronisation des deux activités (les chantiers « cassent » avec les premiers dégels et reprennent avec la neige) et à cause de l'abondance de la main-d'œuvre rurale qui permettait de pourvoir simultanément aux besoins de la coupe et de la ferme durant la saison hivernale. En outre, des témoignages de toutes sortes attestent que le revenu forestier était, dans la très grande majorité des cas, entièrement investi dans la ferme. Il a ainsi directement contribué ici et là, et dès avant l'essor de l'industrie des pâtes et papiers, à tirer l'agriculture de l'auto-subsistance en l'intégrant davantage au marché. C'est le cas, par exemple, de fermes du Haut-Saguenay qui ont mis à profit le revenu du bois pour amorcer leur conversion à l'industrie laitière. Celle-ci impliquait, on le sait, une substitution de la culture des fourrages verts à celle du blé et contraignait donc les agriculteurs à se procurer leur farine sur le marché de Québec, opération qui n'était rendue possible que par l'argent de la coupe. Ailleurs, les bénéfices réalisés dans la vente de produits agricoles aux chantiers ont suscité les mêmes effets. Ces indices suggèrent l'hypothèse que la coupe a favorisé un démarrage agraire, dans des proportions qu'il est cependant impossible à préciser pour le moment. Il faudra pour cela des enquêtes minutieuses (en préparation) sur l'histoire de la technologie, des rendements et de la production agricoles au Saguenay.

Mais cette hypothèse ne vaut pas pour le long terme où le bois s'avère au total un très médiocre démarreur pour la société rurale. Encore que cette carence n'agisse que très indirectement sur l'agriculture: ce sont en effet les villes qui dans l'ensemble ont le plus directement souffert de l'économie du bois, celle-ci inhibant leur développement, de la manière qui a été dite plus haut, et privant l'agriculture d'un marché local par ricochet. Pour cette raison, il n'est pas exclu que, s'agissant du Saguenay, les modèles dérivés des théories du développement du sous-développement trouvent meilleure fortune dans l'explication du malaise urbain que dans l'étude de la société rurale.

Dans cette perspective, les difficultés de l'agriculture doivent être imputées à l'absence d'un marché régional vigoureux et à l'éloi-

gnement des centres extra-régionaux²⁰, ce qui soulève le problème des communications terrestres et les lenteurs apparemment inexplicables que les gouvernants ont mises à le résoudre malgré les appels pressants, unanimes et inlassables des habitants — et c'est là un autre dossier à ouvrir. Comment en effet ces agriculteurs eussent-ils été inclinés à consacrer toutes leurs énergies à réformer leur métier, à hausser leurs rendements et à produire le maximum de surplus dès lors que l'écoulement des produits n'était pas possible? Au-delà des liens de dépendance agriculture/forêt, des contraintes structurelles pesaient donc lourdement sur la société rurale et freinaient son développement. Pour l'habitant et ses fils, le travail en forêt était une forme spontanée de défense dans une situation de repli forcé. Le revenu de la coupe atténuait la pauvreté, il ne la créait pas.

Faire le procès des activités forestières en rapport avec le sous-développement de la société rurale est une entreprise hasardeuse, si odieuse qu'ait été l'exploitation humaine à laquelle elles ont soumis la population des campagnes. Dans cette direction et s'agissant de l'agriculture saguenayenne, il n'y a guère pour le moment qu'un fait majeur qui puisse être retenu d'emblée contre la coupe, c'est d'avoir bien tardivement suscité l'ouverture de voies de communication pouvant desservir l'ensemble de l'économie régionale²¹. Pour le reste, les démonstrations fondamentales sont à venir.

4 — *Le statut de l'agriculture*

Ces remarques éclairent indirectement la place de l'agriculture et la condition de l'habitant dans la société saguenayenne du XIX^e et du premier quart du XX^e siècle. L'éloignement des marchés et la régression vers une forme larvée d'auto-subsistance poussaient la population rurale à tirer du sol et de l'élevage les éléments principaux de sa survie. Il était impérieux pour les familles de pouvoir compter sur le rendement de quelques acres en culture prenant parfois la forme de grands jardins — et sur les produits d'un troupeau souvent réduit à l'essentiel, soit quelques moutons et vaches, deux ou trois

²⁰ Ces remarques vont tout à fait dans le sens des conclusions de Charles Lemelin; cf. «The state of agriculture», in Jean-Charles Falardeau, *Essais sur le Québec contemporain* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1953), 55-66. Précisons aussi que Normand Séguin signale lui-même à quelques reprises l'importance de ce même facteur mais sans lui imputer autant de conséquences.

²¹ Pendant près d'un demi-siècle, le transport des produits forestiers a été entièrement assuré par des voies naturelles: chemins de neige battue et cours d'eau.

cochons, une dizaine de poules. Il est significatif qu'au début du XX^e siècle, plusieurs notables de Chicoutimi et de Roberval possédaient des fermes sur lesquelles ils ne résidaient pas toujours mais dont ils consommaient les produits.

Ces impératifs amenaient les ruraux à pratiquer une agriculture d'urgence vouée à la satisfaction des besoins élémentaires, tout comme ils enseignaient aux citadins à ne pas se couper totalement de la terre. Ils donnaient aussi naissance chez les familles rurales à deux types de stratégies ou de comportements qui aident à comprendre plusieurs aspects de la société villageoise. C'est d'abord la lutte contre les morcellements, doublée d'une volonté d'expansion du patrimoine en vue de l'établissement des fils : disposition qui amène des cultivateurs chargés d'une famille nombreuse à délaisser leur ferme pour gagner des zones de colonisation où la terre est abondante et peu coûteuse²². C'est ensuite, dans cette économie asphyxiée, une quête acharnée du numéraire pour effectuer les paiements qui ne peuvent être réglés en nature. À cette fin, le travail des fils et des filles est mis à contribution par le truchement des divers expédients, tous médiocres, qu'offre cette société : enseignement rural, construction et réfection de routes, sciage, coupe, etc. — celle-ci constituant cependant le recours le plus assuré, pour le plus grand profit des compagnies forestières. Il sort de là que parmi ces cultivateurs il ne se trouvait pas beaucoup de véritables exploitants agricoles, le travail aux chantiers n'y étant très souvent pour rien²³. Mais les stratégies qui viennent d'être évoquées étaient des remparts bien fragiles et tournaient fréquemment à l'échec. Ce régime agraire ne savait retenir sa population et le verrou urbain, en aval, se doublait ainsi d'un autre blocage en amont. Ces conditions faisaient du monde rural une société doublement piégée, d'où allait résulter un type tout à fait particulier de mouvements migratoires.

5 — *La mobilité géographique et sociale*

Si les hypothèses qui précèdent sont justes, on perçoit aisément les causes qui poussaient les jeunes à quitter la terre familiale. D'une part et dans les meilleures conditions, le régime agraire sague-

²² Sous ce rapport, la famille d'Isidore Gauthier étudiée par Léon Gérin serait un cas exemplaire. Cf. *Le type économique et social des Canadiens. Milieux agricoles de tradition française* (Montréal, Fides, 1948), 221 p.

²³ Nous avons tenté de le montrer d'une manière plus détaillée dans « Family structures and mobility at Laterrière... » (art. cité).

nayen ne pouvait faire miroiter qu'un avenir médiocre aux yeux des fils en âge de prendre métier. D'autre part les possibilités d'établissement offertes par l'héritage paternel aussi bien que par la colonisation ne suffisaient certes pas à la demande. L'ampleur des migrations rurales en témoigne: l'histoire des campagnes saguenayennes apparaît d'ores et déjà comme une succession de déracinements en marge d'un noyau de résistance d'autant plus mince qu'il a dû étendre sans cesse son emprise foncière pour se perpétuer. Ainsi la mobilité des familles en quête de terres neuves, évoquée plus haut, ne parvenait pas à contrer l'exode des fils en quête d'emplois.

Les formes et les directions que prenait cet exode sont extrêmement significatives. On croit y reconnaître deux modèles tout à fait opposés. Dans un cas, les migrations sont largement confinées dans les campagnes et courent de village en village, accusant de cette façon le relatif cloisonnement rural/urbain. Certes elles mènent parfois à Roberval, à Jonquière ou à Chicoutimi mais au gré d'itinéraires compliqués et longs; car la ville saguenayenne n'est pas mangeuse d'hommes. Carrément à l'opposé de ces circuits familiaux, l'émigration mène en second lieu vers des destinations plus lointaines: Québec et Montréal, l'Ontario et les provinces de l'Ouest, les États-Unis. En ce cas, des canalisations rurales/urbaines se mettent effectivement en place mais articulées autour de pôles extra-régionaux²⁴.

Ces modèles montrent tous deux le versant social du phénomène migratoire. Ces campagnards à l'assaut de la ville convoient des postes plus stables et mieux rémunérés, une sécurité matérielle et un mieux-vivre qui leur seront longtemps refusés. Ici le dossier de la mobilité physique renvoie à celui de la mobilité et de la structure sociales dont il annonce les clivages et la rigidité: quelles hiérarchies et quels rapports sociaux vont surgir du contexte ainsi créé par la géographie, la démographie et l'économie?

²⁴ Une telle représentation tranche violemment sur ce qui a été observé en d'autres contextes — Montréal, Toronto... — où, suscités par l'industrialisation, les courants migratoires se sont modelés sur le schéma classique campagnes/villes. Voir par exemple R. Blanchard, *L'Ouest...* (*op. cit.*); David M. Gagan, «Historical Demography and Canadian Social History: Families and Land in Peel County, Ontario», *Canadian Historical Review*, LIV (1973): 27-48; Leo A. Johnson, «Land Policy, Population Growth and Social Structure in the Home District, 1793-1851», *Ontario History*, LXIII (March 1971): 41-60.

6 — Les classes et les rapports sociaux

Les théories économiques dites libérales ont souvent tendance à restreindre, sinon à dissimuler complètement la place des classes sociales dans les processus de développement²⁵. Les théories dites du développement du sous-développement (Baran, Furtado, Gunder-Frank, Amin, etc.²⁶) sont à première vue beaucoup moins vulnérables sous ce rapport. Leur application au cas saguenayen ne va pourtant pas sans difficultés. Ces schémas amènent à reconnaître, à la ville et à la campagne, l'existence d'un prolétariat issu de l'économie du bois — coupe forestière ou industrie des pâtes et papiers — et à la merci d'une classe clérico-bourgeoise alliée sinon agent du grand capital. Une telle représentation ne manque certes pas de fondements ni d'efficacité; elle a ainsi conduit N. Séguin à mettre en lumière les relations de dépendance liant les colons d'Hébertville à de petits marchands opiniâtres, fesse-mathieux de père en fils, infatigables amasseurs de mauvaises créances et de bons lots — encore qu'à cette échelle le phénomène paraît assez universellement répandu²⁷. Elle nous a aussi suggéré une enquête sur la mobilité sociale dans la longue durée qui fera sans doute ressortir les horizons médiocres auxquels étaient confinés les travailleurs saguenayens. Ses limites se laissent pourtant percevoir, de trois façons au moins.

On y observe d'abord un défaut d'ajustement au cadre régional. Les principaux intermédiaires entre le capital étranger et la population locale échappent pour une large part à l'observation du fait qu'ils opèrent à Québec et à Montréal où se concentrent les pouvoirs et les clés ouvrant l'accès aux ressources régionales. Hormis le per-

²⁵ C'est le cas, par exemple, du style d'analyse volontiers pratiqué par les collaborateurs de la revue *Economic Development and Cultural Change* aux États-Unis.

²⁶ Nous dirons dans la suite de cet article: théories du sous-développement, pour désigner le courant de pensée né il y a une vingtaine d'années à l'encontre des thèses libérales en matière de développement international. Certes ces théories auxquelles nous nous référerons en bloc accusent des divergences sur plusieurs points; seules les idées fondamentales qu'elles partagent sont ici prises en compte. On se reportera pour l'essentiel aux titres suivants, considérés maintenant comme des classiques du genre: P. Baran, *Économie politique de la croissance* (Paris, Maspéro, 1967); C. Furtado, *Développement et sous-développement* (Paris, P.U.F., 1966), et *Théorie du développement économique* (Paris, P.U.F., 1970); André Gunder Frank, *Le développement du sous-développement* (Paris, Maspéro, 1969); S. Amin, *Le développement inégal* (Paris, Éditions de Minuit, 1973).

²⁷ Cf. *La conquête du sol* (op. cit.), chap. 10.

sonnel de cadre directement lié au fonctionnement de l'entreprise, la société saguenayenne ne voit guère défilér que les petits affidés du grand capital, et en nombre restreint. C'est d'ailleurs une dimension essentielle de l'introduction du capitalisme international au Saguenay que de n'y avoir pas suscité une nouvelle classe dirigeante²⁸. On assiste plutôt, et nous verrons dans quelles conditions, à une consolidation d'une petite bourgeoisie tout à fait traditionnelle.

En deuxième lieu, les schémas appuyés sur les théories du sous-développement attirent surtout l'attention sur les relations d'alliance ou de filiation entre la grande bourgeoisie étrangère (entendons ici : extra-régionale) et la classe dirigeante autochtone. Ils passent rapidement sur les phénomènes d'hostilité et de conflit qui peuvent surgir entre ces partenaires. Sous ce rapport, l'histoire saguenayenne offre quelques exemples dignes de mention. L'immense controverse précédant la construction du chemin de fer dans le dernier tiers du XIX^e siècle et qui oppose la petite bourgeoisie du Haut-Saguenay aux financiers de Québec en est un²⁹. L'essor industriel du début du XX^e siècle qui coupe l'élan d'un entrepreneurship local en voie d'émancipation en est un autre.

Enfin et par définition, ces théories éclairent l'économie et la société régionale en partant de l'extérieur, ce qui en l'occurrence constitue une entreprise tout à fait légitime qu'il n'y a pas lieu de mettre en cause. Il est cependant utile de rappeler que cet éclairage risque d'escamoter toute une dynamique dont les ressorts sont proprement régionaux. À ce titre pourrait être invoqué, à un premier niveau, l'établissement de certains réseaux d'échanges entre villes et campagnes qui n'exclut pas la formation, dès avant le XX^e siècle, d'un capital marchand non négligeable³⁰. Mais au-delà de l'économie, ce sont surtout les processus d'intégration sociale et culturelle ainsi

²⁸ C'est précisément l'hypothèse de recherche de Camille Legendre, professeur au département de sociologie de l'Université McMaster à Hamilton. Étudiant les contracteurs forestiers ayant opéré au Saguenay depuis 1900, ce dernier tente d'établir les causes pour lesquelles ils ne sont jamais devenus un groupe puissant dans l'économie saguenayenne.

²⁹ Elle faisait d'ailleurs suite à une querelle tout à fait analogue (et mettant en cause les mêmes interlocuteurs) née cette fois du tracé des chemins de terre entre le Saguenay et la capitale provinciale.

³⁰ Ainsi certains personnages comme J.-D. Guay se constituent en intermédiaires auprès des producteurs laitiers et se font les animateurs d'une bourse du fromage à Chicoutimi.

que les rapports sociaux y afférant qui menacent d'être occultés. Ce dernier point vaut d'être examiné de plus près.

7 — *Les stratégies de l'intégration socio-culturelle*

Selon les théoriciens du sous-développement, l'introduction du grand capitalisme entraîne une déstructuration de la société locale. Or il appert que la société saguenayenne de la fin du XIX^e siècle et du premier tiers du XX^e siècle se caractérisait par une très forte cohésion interne, sur les plans à la fois de l'organisation sociale et de la culture. On observe même avec le tournant du siècle et sous l'influence de la petite bourgeoisie — clergé en tête — une offensive tendant à raffermir les solidarités traditionnelles et à réprimer des pratiques jusque-là tolérées (fêtes calendaires, danses, etc.). Comment expliquer que des mutations aussi radicales dans l'infrastructure économique aient pu s'accommoder d'une consolidation du vieux système socio-culturel? On se heurte ici à un phénomène de distorsion qui semble se dérober aux modèles familiers de l'histoire sociale et qui appelle réflexion. D'autre part, les mêmes thèses suggèrent que l'implantation de l'économie capitaliste a été rendue possible par une alliance entre les possesseurs du capital et la bourgeoisie locale occupant les centres de pouvoir. Dans le cadre régional, l'analyse serait ainsi habilitée à présenter la petite bourgeoisie des clercs et des membres des professions libérales comme la complice ou la servante des grandes compagnies étrangères et à mesurer ses actions à cette aune³¹. À l'exclusion des franches situations de conflits évoquées précédemment, certains épisodes de l'histoire saguenayenne, impliquant notamment les clercs et les capitalistes étrangers, font craindre qu'une telle perspective n'associe trop étroitement la bourgeoisie régionale aux desseins du capital. Aussi les termes employés pour désigner cette association ne semblent guère propres à marquer avec précision la nature complexe des relations en cause.

Les deux exemples qui viennent d'être signalés sont convergents. Ils ne remettent certes pas en question la valeur intrinsèque des modèles proposés; mais ils plaident pour un glissement de perspective qui fasse une part plus large aux spécificités régionales, à commencer par une relative autonomie des acteurs sociaux.

³¹ C'est par exemple ce que semble proposer Normand Séguin pour la société saguenayenne; voir « L'économie agro-forestière: genèse du développement au Saguenay au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 29, 4: 559-565.

La dépendance à l'endroit d'agents et de facteurs étrangers n'est jamais telle que la structure de la société régionale puisse en être déduite. Il subsiste une importante dynamique sociale, à reconstituer, qui doit certes composer avec la dépendance et peut même en exploiter les effets mais qui n'en procède pas moins d'une logique régionale au premier chef. Sous ce rapport, la thèse de la déstructuration et celle de la collaboration de classes appellent certaines nuances. Alain Touraine³², résumant les apports d'une littérature récente sur l'Amérique latine, a formulé ce qui paraît être le vice fondamental des théories du sous-développement. Selon l'expression de l'auteur, ces théories proposent une lecture externe des sociétés sous-développées par le prisme de la dépendance économique. Dans cette perspective, les processus de désintégration et d'ajustement des économies locales aux impératifs du « centre » occupent toute la place, ce qui laisse dans l'ombre la structure des sociétés dominées : l'étude de la dépendance devrait maintenant se prolonger dans une étude de la société dépendante.

Cette volte-face est commandée par l'existence de dynamismes spécifiques, voire d'évolutions à contre-courant observés au sein des économies dominées³³. Plus précisément, il est rappelé que la société dépendante se caractérise par une distorsion — ou « désarticulation » — introduite entre l'économie, essentiellement déterminé de l'extérieur, et le socio-culturel, dont la fonction est l'intégration de la société locale (régionale aussi bien que nationale). Et la dualisation consisterait, non pas dans l'opposition d'un secteur « moderne » à un secteur « traditionnel », mais dans cette discordance entre le système économique et le système socio-culturel, ou, selon les mots de Touraine, entre le système de production et le système de reproduction. Enfin, il suit de là que ces deux systèmes évoluent dans une relative autonomie et qu'on se doit de ne pas les fondre dans une même tentative d'appréhension³⁴.

Ces prémisses ouvrent la voie à des réinterprétations hardies et fécondes³⁵. Elles proposent, en premier lieu, une représentation

³² Cf. *Les sociétés dépendantes* (Paris-Gembloux, 1976), 266 p. Ce livre est composé de textes déjà connus, et de quelques inédits auxquels nous nous référons tout particulièrement.

³³ Voir par exemple Fernando-H. Cardoso, « Dependency and Development in Latin America », *New Left Review*, 74 (1972) : 83-90 ; Salomon Kalmanovitz, « Théorie de l'indépendance ou théorie de l'impérialisme ? », *Sociologie du Travail*, 1 : 78-104.

³⁴ Sur tout cela, se reporter à A. Touraine, *op. cit.*, deuxième partie : 51-158.

³⁵ Dont voici un exemple : « Il est presque étonnant qu'on ait tellement discuté pour savoir si l'économie de plantation était capitaliste ou féodale, alors que la nature

des rapports entre économie et société telle que l'une ne serait pas déterminée par l'autre et n'en procèderait pas directement. S'agissant du Saguenay, elles suggèrent que le mode de pénétration du capitalisme étranger mutile la région en intégrant l'économie à des réseaux internationaux et en marginalisant l'aire des rapports sociaux et de la culture. Dans la sphère ainsi créée, le clergé et ses alliés vont opérer très librement, réalisant à leur gré l'intégration socio-culturelle au prix d'offensives méthodiquement poursuivies et selon des schémas pré-établis. Cette marginalité suscitée par le capital étranger est donc la condition objective qui donne libre cours à la domination de la petite bourgeoisie sur la société régionale : domination d'autant plus exclusive — du moins dans l'aire qui lui était dévolue — qu'elle n'avait guère à craindre des élites économiques locales³⁶. Il faut sans aucun doute rattacher à cela les signes évidents d'une excroissance du pouvoir culturel dans la société saguenayenne, étant bien entendu que ce pouvoir n'était pas confiné à la rhétorique et au goupillon ; il se prolongeait au contraire dans des stratégies très diverses (et combien temporelles) destinées non seulement à mettre en place des modèles de conduites et autres contenus culturels mais à réaliser une prise de contrôle institutionnelle et à consolider une hiérarchie. Dans ce contexte, il semblerait donc imprudent de postuler que la propriété foncière a constitué le principal fondement de ce pouvoir petit-bourgeois — ce qui n'exclut pas, bien sûr, qu'il se soit accompagné d'une forte emprise foncière.

Les prémisses évoquées plus haut invitent, en deuxième lieu, à reconsidérer les rapports qui s'établissaient entre les capitalistes étrangers et la petite bourgeoisie locale. La même distance structurale séparait ici les titulaires de l'infrastructure et ceux de l'organisation sociale. Selon la logique même du système, le grand capital n'avait pas à courtiser la petite bourgeoisie régionale pour assurer sa croissance : le processus de la désarticulation y pourvoyait bien plus sûrement en mettant l'économie saguenayenne hors de portée des

de l'économie dépendante et en particulier coloniale est la désarticulation des situations économiques et des rapports sociaux. Un ouvrier ou un paysan peut travailler pour le marché capitaliste mondial ou dans des conditions qui sont déterminées par celui-ci et se trouver soumis à son maître par des liens d'une autre nature qu'on peut nommer patrimoniaux. » Cf. A. Touraine, *op. cit.* : 97.

³⁶ Rappelons que, sauf de rares exceptions, les grandes activités de croissance n'ont pas suscité de fortunes régionales, et partant, pas de réel pouvoir économique capable de contrer efficacement l'action des clercs et des membres des professions libérales.

Saguenayens. Le cas des entreprises Dubuc paraît contredire cette règle. En effet, la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi a toujours mis beaucoup de soins à s'assurer les bonnes grâces de l'Église saguenayenne, qui n'est pas demeurée insensible à ces bons procédés; l'action des Pères Eudistes dans la paroisse ouvrière du Bassin est de ce point de vue très significative³⁷. Dans l'ensemble, les déclarations d'amitié et les échanges de services sont tels qu'on peut conclure ici sans hésiter à un étroit rapport de collaboration. C'est là pourtant un cas isolé dans l'histoire économique saguenayenne. Contre l'*étranger* Price, J.-E.-A. Dubuc et ses associés jouent la carte ethnique et confessionnelle et tentent de conférer à leur industrie une identité régionale en la donnant comme un produit de l'entrepreneurship local. De là vient un effort constant d'insertion sociale et culturelle qui entraîne parfois l'adversaire à se défendre sur le même terrain³⁸. Il serait imprudent d'évaluer à ce stade-ci les résultats de cette stratégie d'ensemble. Nos hypothèses de départ suggèrent toutefois deux remarques. D'abord il semble que, très tôt, la structure financière des entreprises Dubuc en vient à s'apparenter à celle de ses concurrents, c'est-à-dire à reposer sur un capital étranger majoritaire et à dépendre du « centre » plutôt que de la région; on s'interroge alors sur la possibilité de succès et sur l'avantage réel de ces efforts qui tendaient à réconcilier artificiellement ce que des conditions objectives dissociaient. Mais surtout, l'exemple des autres grandes compagnies ayant opéré au Saguenay depuis le début du XX^e siècle (Price, Consolidated Bathurst, Domtar, Alcan, etc) semble faire la preuve que la gestion des moyens de production n'exige pas nécessairement celle des moyens de reproduction et que les possesseurs du capital ne sont pas à la merci des élites régionales: l'harmonie est si bien établie dans les structures qu'elle n'a guère à se marquer dans les personnes; et du reste, les entreprises étrangères contrôlaient dans une large mesure leur environnement social et culturel par le truchement de ces « villes-compagnies » dont le Saguenay a connu cinq ou six exemples. Ainsi le cas de Dubuc serait exceptionnel. Sans remettre en cause la thèse des alliances de classes,

³⁷ Nous en avons fait le sujet d'une communication — dont le texte sera bientôt publié — au Colloque sur les Religions populaires tenu à Chicoutimi en septembre 1975.

³⁸ C'est surtout le contrôle du pouvoir municipal, par personnes interposées, qui est l'objet privilégié d'affrontement. Ces luttes font présentement l'objet d'une thèse de maîtrise, par M. Gaston Gagnon, étudiant au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal.

ces données indiquent que sa pertinence est liée à des contextes structurels qu'il importerait d'identifier soigneusement.

Ceci dit, il est possible que les capitalistes étrangers aient vu d'un œil favorable le réseau d'interdits, d'allégeances et de solidarités que la petite bourgeoisie s'employait à tisser autour des liens de dépendance — tant qu'ils ne leur portaient pas atteinte. Et d'autre part, on ne saurait douter que clercs et notables ont exploité au maximum la marginalisation de la société régionale, confondant parfois les desseins du capital et ceux de la providence et tirant toujours le meilleur parti des situations créées par l'industrialisation en général et par l'économie du bois en particulier. Enfin, un tel éclairage explique l'immobilisme et la rigidité de cette superstructure qui s'appuie sur l'économie de dépendance sans lui être vraiment articulée; il fait voir aussi son caractère fragile, presque artificiel, attesté par l'étrange facilité avec laquelle elle sera balayée ultérieurement, la structure économique demeurant intacte³⁹.

CONCLUSION

Tels sont les buts et les directions de cette recherche qu'il a paru essentiel d'ouvrir à d'amples horizons, à l'échelle même des préoccupations qui la sous-tendent. En conjuguant les données et les apports les plus divers, notre objectif principal est de construire une représentation scientifique du mouvement d'ensemble de la société saguenayenne depuis le XIX^e siècle, avec l'espoir de faire voir comment naissent, se perpétuent et se répercutent ces rapports sociaux qui abaissent les destinées individuelles et collectives. Mais ces rapports, nous pensons que les Saguenayens en sont les produits bien plus que les auteurs. Aussi bien, cette recherche ne s'emploiera pas à faire le procès de quelque tempérament culturel — régional ou national — mais à recréer avec un maximum de précision le fonctionnement d'un système « qui marginalise les régions et qui humilie les hommes »⁴⁰; et à montrer derrière ce système d'autres hommes.

³⁹ On pourrait encore faire valoir que le cheminement qui vient d'être esquissé s'efforce de concilier quelques éléments empruntés à des voies d'analyse généralement opposées, soit: structurelle (rapports économie-société), dynamique (rôle des classes sociales) et fonctionnelle (les processus de l'intégration sociale et culturelle comme stratégies de classes).

⁴⁰ Selon le mot de Louise Dechêne, dans sa préface à l'ouvrage de N. Séguin (*op. cit.*).

LES IMPLICATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Ces perspectives d'enquête seront, et ont déjà été pour une large part, concrétisées dans un corpus de concepts opératoires, de procédés et d'instruments appropriés, ce qui représente des difficultés, des coûts et des délais considérables. La dimension quantitative de l'enquête requise par le volume des données à rassembler et à traiter y est évidemment pour quelque chose. Dans l'étape actuelle, quelques grandes sources de l'histoire sociale (registres de baptêmes, mariages et sépultures, recensements nominatifs des paroisses et du gouvernement fédéral...) sont mises à contribution au gré d'un dépouillement exhaustif en vue d'une exploitation automatique à l'aide de l'ordinateur. Dans cette direction, l'analyse n'évite évidemment pas les tâtonnements et les faux pas, les précédents étant trop récents et trop peu nombreux.

À un autre niveau, des problèmes de mesure surgissent. Soit par exemple les mouvements migratoires, dont l'ampleur même à l'époque pré-industrielle — nous le savons bien maintenant — a été méconnue: nous avons peine à les saisir, à en fixer les directions, à en évaluer avec précision le poids; la reconstitution des familles ne retient pas toute la population, les recensements nominatifs disponibles sont épisodiques et même le jumelage de ces deux sources se heurte à un délicat problème de conversion spatiale, la première renvoyant à la paroisse religieuse, l'autre à des districts de recensements⁴¹. Soit l'étude de la fécondité: l'immigration de familles conjugales se poursuivant tout au long de la période étudiée, c'est autant de femmes dont nous ignorons l'âge au mariage et pour lesquelles il faut prolonger l'enquête en amont, vers les lieux de départ. C'est aussi l'évolution de l'agriculture, encore si mal connue et si difficile à reconstituer à l'échelle de l'exploitation et du village, faute de bonnes statistiques accessibles⁴². Et c'est encore, pour évoquer un sujet très familier, l'analyse des classes sociales, qui achoppe tantôt

⁴¹ Ajoutons que les paroisses elles-mêmes sont l'objet d'un morcellement continu qui est à l'origine d'une foule de « migrations » administratives difficiles à repérer. Sur ces sujets, deux collaborateurs de l'équipe, MM. Christian Pouyez et Michel Bergeron, sont à mettre au point des procédés inédits de raccordement qui feront bientôt l'objet d'un article.

⁴² Assez paradoxalement, on a parfois l'impression que les spécialistes de l'histoire rurale française aux XVII^e et XVIII^e siècles sont mieux servis que nous, notamment grâce à ces fameuses « grandes enquêtes » dont les administrations royales étaient si prodigues.

à un irritant problème de définition, tantôt au traquenard des catégories socio-professionnelles.

En troisième lieu, des modèles séduisants et des concepts fondamentaux semblent se dérober aux tentatives d'application. Ainsi du modèle du surpeuplement qui a fait l'objet d'un essai rigoureux à partir des données du village de Laterrière et qui a largement échappé aux prises de la statistique⁴³. Ainsi également du modèle ou du système agro-forestier, dont nous avons fait état précédemment, et dont tout effort de démonstration ou de critique empirique paraît dès l'abord mis en échec (provisoirement, faut-il espérer) par l'incapacité de dresser une cartographie régionale de la coupe.

Ces obstacles ne sont certes pas invincibles. Ils témoignent à leur façon de l'état embryonnaire de la recherche scientifique sur la société rurale québécoise. Plus encore, ils attestent la nécessité d'une démarche méthodologique rigoureuse et patiente. C'est pourquoi, avant même d'aborder de front les difficultés qui viennent d'être évoquées, il a été jugé prioritaire de doter cette enquête d'une infrastructure technique solide et originale, appropriée à son caractère interdisciplinaire. Cette instrumentation, élaborée au cours des cinq dernières années, en même temps que les dépouillements effectués seront décrits dans un prochain article qui complètera la présentation générale de ce projet de recherche.

⁴³ Cf. « Family structures and mobility... » (art. cité).